



**LA VOIX DE L'ENFANT**  
Notre combat, c'est leur avenir

Pantin, le 14 juin 2021

**VIOLENCES SEXUELLES A OUTREAU  
LA VOIX DE L'ENFANT, UNE NOUVELLE FOIS PARTIE CIVILE A SAINT OMER  
DANS UNE AFFAIRE DE VIOLS ET D'AGRESSIONS SEXUELLES  
SUR DE JEUNES ENFANTS**

Du 17 juin au 2 juillet se déroulera, devant la Cour d'assises du Pas-de-Calais à Saint-Omer, le procès d'un homme accusé de viols, de tentatives de viols et d'agressions sexuelles sur quatorze enfants âgés de 3 à 6 ans. Il est également poursuivi pour consultation et détention d'images à caractère pédopornographique.

Ces faits auraient été commis alors qu'il exerçait une activité au contact de nombreux enfants. Sous contrat avec la mairie, il était d'une part, animateur au sein d'écoles et de colonies de vacances, et d'autre part, auxiliaire de vie scolaire.

Malgré un faisceau d'indices graves et un lourd contexte historique, le mis en cause a conservé une activité au contact d'enfants, laissant porte ouverte à de nouvelles violences sexuelles à leur rencontre.

La Voix De l'Enfant s'est constituée partie civile afin de faire toute la lumière sur cette affaire dont quatorze jeunes enfants ont été victimes alors que certaines informations laissent à penser que si des personnes avaient parlé et des signalements avaient été faits dès les repérages et premières révélations, plusieurs enfants n'auraient sans doute pas connu ce qu'ils ont vécu.

La Voix De l'Enfant sera représentée par Maître Frédéric BENOIST, avocat au barreau de Paris.

**Pour tout contact :**

**La Voix De l'Enfant**  
Martine Brousse - Présidente  
06.22.80.82.82

Maître Frédéric BENOIST  
Avocat au barreau de Paris  
06.30.13.09.89